

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

**Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest
et du Centre en Guinée (PHASAOC Guinée)**

TERMES DE REFERENCE

**Recrutement de l'auditeur Interne de l'Unité de Gestion du Projet
PHASAOC Guinée**

Octobre 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République de Guinée a décidé d'intégrer à travers l'Institut National de la Statistique (INS) le Projet Régional d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) et a obtenu un financement en crédit concessionnel de 45 millions de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) du groupe de la Banque Mondiale. Ce financement doit permettre d'améliorer la production et la disponibilité de données statistiques et de faciliter l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement en Guinée.

L'objectif de ce projet est de soutenir les réformes institutionnelles, améliorer la performance statistique, l'harmonisation, l'accessibilité des données des pays participants et des organismes régionaux d'Afrique de l'Ouest et soutenir la modernisation de leurs systèmes statistiques. Il permettra ainsi au Gouvernement de prendre des décisions idoines pour un meilleur suivi des engagements nationaux (Programme de Référence Intérimaire, Plan de Rélanche Economique), les engagements internationaux (Vision 2050 de la CEDEAO, Agenda 2063 de l'Union Africaine) ainsi que les Objectifs de Développement Durable.

Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre un ensemble d'activités organisées au tour de quatre (4) composantes :

Composante 1 : Harmonisation et production de statistiques de base utilisant la qualité internationale des données

Cette composante soutient les réformes envisagées pour concevoir et adapter les méthodes et normes harmonisées dans la zone cible du projet d'une part, augmenter le niveau de production des statistiques démographiques, économiques, sociales et de pauvreté. Elle comporte cinq sous composantes : (i) Coordination régionale et adoption de normes harmonisées de qualité des données (ii) Production de statistiques démographiques et socio-économiques ; (iii) Production de statistiques sur le secteur réel et fiscal (iv) Production de statistiques sur l'agriculture et le changement climatique ; et (v) Curation des données administratives sectorielles et sous-nationales.

- **Composante 2 : Appui à la modernisation des statistiques, aux réformes institutionnelles, à l'amélioration de l'accès, de la diffusion et de l'utilisation des données et au développement des ressources humaines**

Cette composante contribue à la modernisation des statistiques à travers l'utilisation des nouvelles technologies, le soutien aux réformes institutionnelles en matière statistique, l'amélioration de la diffusion des données statistiques et le renforcement des capacités humaines, en vue de répondre au besoin sans cesse croissant de données pour assurer un meilleur suivi des engagements.

Cette composante comporte cinq sous-composantes à savoir : (i) la Modernisation statistique des SSN ; (ii) les Réformes institutionnelles pour les SSN sélectionnés ; (iii) Renforcement du capital humain ; (iv) Accessibilité et diffusion des données ; et (i) Utilisation et analyse des données pour informer les politiques publiques.

- **Composante 3 : Soutenir la modernisation des infrastructures physiques**

Cette composante vise à soutenir la modernisation des infrastructures physiques du système statistique national en général, et de l'Institut National de la Statistique en particulier. Elle contribue au renforcement des capacités du SSN à travers des infrastructures TIC et statistiques du SSN.

- **Composante 4 : Gestion, suivi et évaluation du projet**

Elle porte sur la mise en place d'une unité d'exécution du projet, qui sera responsable de la mise en œuvre de toutes les activités et l'atteinte des objectifs visés par le projet. Elle comporte deux sous composantes notamment (i) Gestion du projet et (ii) Résultats du projet et suivi de la satisfaction des utilisateurs.

Pour assurer le suivi et le contrôle de l'application des procédures administratives, comptables, financières et passation des marchés, et la gestion des risques, l'Unité de Gestion du Projet souhaite recruter un Auditeur interne.

I- NATURE ET ETENDUE DE LA MISSION

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'auditeur interne aura pour mission l'exécution des travaux d'audit interne conformément aux normes internationales d'audit interne régissant la pratique professionnelle de l'audit interne.

De façon spécifique, l'Auditeur interne a pour mission de :

- analyser l'ensemble du fonctionnement du projet, y compris ses systèmes d'information, processus de gestion comptable et financière, processus de passation des marchés et détecter les éventuels insuffisances et risques qui pourraient impacter l'atteinte des objectifs du projet et faire ses recommandations et propositions de changements jugées nécessaires à mettre en œuvre pour pallier les éventuels dysfonctionnements relevés ou améliorer les procédures existantes ;
- Veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne y compris l'application des procédures de gestion définies dans le Manuel d'Exécution du Projet (MEP) et dans le Manuel des Procédures administratives, comptables, financières et passation des marchés ;

Favoriser l'amélioration de la qualité de l'information L'Auditeur interne veillera à :

- exécuter les missions d'audit interne conformément aux normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'Audit interne ;
- évaluer la qualité du système de contrôle interne et jauger l'efficacité des opérations par approches opérationnelles (audit opérationnel) ;
- gérer les risques et identifier les dysfonctionnements opérationnels et du système d'information, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;
- s'assurer et évaluer constamment la qualité des ressources humaines et matérielles affectées à la gestion des ressources financières ;

- assurer la conformité des procédures mises en place aux directives des bailleurs de fonds et aux principes de transparence et de saine gestion ;
- contrôler les transactions financières liées aux opérations, s'assurer de leur opportunité et de leur régularité, détecter les zones de risques, fraude et corruption et formuler des recommandations ;
- appuyer l'UGP dans les travaux préparatoires des audits externes ;
- jouer l'interface par rapport aux missions d'audit externe ;
- s'assurer de l'application des recommandations des auditeurs externes par le Projet ;
- recommander, le cas échéant, des mesures idoines d'amélioration des procédures auditées permettant une mise en œuvre et un fonctionnement efficient du Projet.
- s'assurer que les demandes de décaissement soumises à la Banque pour fins de financement, sont autorisées, enregistrées correctement, appuyées par des pièces justificatives et éligibles selon les termes de la lettre de l'Accord de Financement.
- s'assurer que tous les débours et frais remboursables payés aux consultants ont été soutenues par des pièces probantes ;
- vérifier que tous les frais de missions dans le cadre du Projet PHASAOC sont justifiés (ordre de mission, billet d'avions, rapport de mission...) ;
- S'assurer de la concordance entre les activités physiques et les décaissements financiers.
- s'assurer de l'existence physique des biens acquis sur la période du Projet.
- évaluer le respect des dispositions de contrôle interne, noter les contrôles inexistantes ou ceux qui nécessitent des améliorations.
- vérifier la cohérence entre les données du Rapport de Suivi Financier et les données du système « Client Connexion » de l'IDA notamment les niveaux de dépenses par catégorie et relever tout dépassement budgétaire ;
- s'assurer que toutes les dispositions juridiques et fiscales ont été respectées, notamment en matière d'exonération d'impôts et taxes et droits de douanes applicables au Projet, le traitement fiscal applicable aux traitements versés aux consultants et au personnel de l'Unité de Gestion du Projet ;
- exécuter toutes autres missions qui pourraient s'avérer nécessaires à la bonne marche du Projet à la demande du Coordonnateur.

II- QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le candidat doit remplir les qualifications minimales suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de Maîtrise ou Master en Audit, contrôle, Gestion comptable, Finances, , ou toute autre discipline similaire ;
- Cinq (5) années d'expérience générale en Audit, Finances ou gestion comptable, dont au moins trois (3) ans comme Auditeur Interne dans un projet financé par la Banque mondiale ou un partenaire technique et financier (PTF) de référence comme la BAD, BID, BADEA, FIDA, Union Européenne, etc. ;
- Faire preuve d'une connaissance approfondie des procédures de gestion des institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale ;
- Bonne connaissance des procédures administratives et financières et des diverses directives de passation de marches et de décaissement de la Banque mondiale serait un atout ;

- Bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de rédaction de rapport ;
- La détention du certificat International reconnu en audit interne comme CIA (Certified Internal Audit) serait un atout.

III- APTITUDES

- Autonomie et éthique professionnelle ;
- Rigueur dans la gestion budgétaire ;
- Bonne qualité relationnelle et aptitude au travail en équipe ;
- Capacité de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome ;
- Sens de l'organisation, rigueur, méthode et esprit d'analyse et de synthèse ;
- Facile d'adaptation au changement et aptitude à l'anticipation ;
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse.

IV- METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

V- CRITERES D'EVALUATION

L'Auditeur interne sera évalué sur la base des objectifs quantifiables (avec indication d'un système de notation, associée) fixés par la coordination du projet. L'Auditeur interne sera informé au moins un mois avant la fin du contrat, des résultats de l'évaluation et de la décision de reconduire ou de résilier le contrat. De même, en cas de décision de l'intéressé de démissionner, il sera soumis à l'obligation de respecter un délai de trois (3) de préavis.

VI- DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Le poste est basé à Conakry.

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet et sous-réserve d'une évaluation annuelle de sa performance satisfaisante. Le contrat sera reconduit ou résilié en fonction des résultats de l'évaluation.

VII- DOSSIER A FOURNIR ET DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, une copie des attestations de travail attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;

- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le Mardi, **31 octobre 2023 à 17 heures 00** par mail à l'adresse suivante phasaocgn@gmail.com

Pour toute information complémentaire, les candidats pourront contacter le projet à l'adresse suivante : [phasaocgn@gmail.com/621 56 68 85](mailto:phasaocgn@gmail.com/621566885)

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.